

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 8

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En ancien français, le mot apléit (on prononçait aussi aploit) signifiait outil, engin, harnais d'une bête de somme. C'est ce dernier sens qui a survécu dans les patois, alors qu'en français moderne rien ne subsiste de ce mot ni de ses dérivés. On trouve dans nos patois romands : aplyei, harnais, attelage ; aplyéyi, atteler ; (à ce propos, Mme Odin cite une locution en usage à Blonay : « Atteler sa femme », lui faire faire des ouvrages d'homme ; aplyéyi sa fenna) ; aplyéyâdzo, attelage ; applyéyairè, cheville d'attelage ; aplyéya, temps que l'on reste au labour sans dételer (littéralement : une « attelée ») : quant au terme aplyéyau, il désigne à la fois celui qui attelle et le lieu où l'on attelle. Ce second sens a donné de nombreux toponymes, « places d'attelage, endroits où l'on peut atteler les bêtes de trait à des pièces de bois dévalées par des châbles ou amenées par l'effort humain ». (Gloss. des patois de la Suisse romande, I 503). L'un de ces Aplyéyau a été bizarrement changé en « Pléiades » et désigne maintenant le sommet de 1361 mètres dominant Blonay.

Il est rare de rencontrer un mot qui soit identique en ancien français, en patois et en français régional. C'est le cas du verbe *apondre*, ajouter bout à bout, allonger, annexer, etc., et, au figuré, prolonger une discussion en répliquant. Proverbe : qui répond apond.

Il y avait en vieux français deux verbes *assentir* ; l'un signifiait « donner son assentiment », l'autre « flairer, sentir ». En français moderne, « assentir » ne se dit plus guère dans le premier sens, et, dans le second, il n'est plus qu'un terme de chasse : les chiens ont assenti le gibier. Quant au patois, c'est le sens « flairer, sentir » que, sous la forme *acheintre*, on retrouve chez eux. Jules Cordey l'emploie souvent ; en voici un exemple tiré de *Por la Veillâ* : *L'iguie lâi vegrâi âo mor d'acheintre cliâo saucesson*, l'eau lui venait à la bouche de sentir l'odeur de ces saucissons.

On lit dans une « chanson de toile » du XIIe ou du XIIIe siècle :

Bele Doette as fenestres se siet.
Se siet, « s'assied ». En ancien français, on disait *se seoir*, et c'est au XVII^e siècle seulement que « s'asseoir » a triom-

phé. Corneille écrit encore : « Seyez-vous donc. » Les patois, toujours attachés au passé, disent encore *sè sétâ* ou *sè chétâ*, « s'asseoir » ; *sita-tè*, « assieds-toi » ; *sè san chétaye*, « elles se sont assises », etc. Il faut remarquer toutefois que, dans le cas particulier, les patois ne sont pas demeurés irréductiblement réfractaires au nouvel usage et, qu'à côté de *sè sétâ* ou *sè chétâ*, ils ont fait une place à *s'assétâ* ou *s'achétâ*.

Le latin *habere* avait donné *aveir* en ancien français. Plus tard, le français a passé à « avoir », mais les patois n'ont rien voulu savoir de cette modification : ils prononcent toujours *avâi*.

En ancien français, le verbe *bailler* avait plusieurs acceptations. La plupart se perdirent et, dès le XVI^e siècle, *bailler* ne signifie plus que « donner ». C'est dans ce sens que l'emploient Amyot, Molière, Régnier, etc. Aujourd'hui, il ne figure plus que dans certaines locutions stéréotypées comme « bailler à ferme » ou « vous me la ballez belle », (vous voulez m'en faire accroire). Mais, dans les patois, *bailli*, « donner », est toujours en pleine vigueur.